

Réunion des Ministres de l'Economie et des Finances des pays de la CE et de l'AELE à Luxembourg, Lundi 19 avril 1993

Déclaration de Monsieur le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, Ministre de l'Economie publique

Le chômage est l'un des maux les plus aigus que doivent affronter nos pays. Aucun d'entre nous ne dispose de la recette miracle pour le juguler. C'est un combat pour le court et le moyen terme.

Ce combat ne saurait s'accomplir sans tenir compte d'une donnée tout aussi importante: la nécessité de prévoir des réformes qui agissent sur le long terme et qui permettent à nos acteurs économiques d'évoluer dans un environnement stimulant, favorable à l'initiative et aux investissements donc à la création d'emplois.

C'est à ce titre que nous avons besoin les uns des autres. C'est à ce titre aussi que je salue l'initiative prise par le premier Ministre de Norvège, Mme Bruntland. Le dialogue d'aujourd'hui sur le problème particulier du chômage et de la relance économique ne doit pas se borner à de simples déclarations d'intention car il y va de la stabilité de nos pays; et au bout du compte c'est la stabilité du continent européen tout entier qui est en jeu.

Je le dis d'autant plus fermement que mon pays, la Suisse, a rejeté à une faible majorité populaire l'accord sur l'Espace Economique Européen. Plutôt que de nous isoler, cela oblige d'autant plus la Suisse à faire preuve d'engagement pour participer, par d'autres instruments, à cette construction européenne qui doit, au bout du compte, nous garantir la stabilité politique, économique et sociale, instruments indispensables à la paix en Europe.

Notre objectif est commun.

Les moyens pour l'atteindre peuvent être spécifiques à chacun de nos pays, en fonction de critères qui dépendent de leur culture politique et de leur structure économique. Toutefois une évidence s'impose:

chacun doit faire de l'ordre dans son propre ménage; les résultats qui en découleront seront profitables non seulement au pays lui-même mais également à l'ensemble du continent. Dans cette perspective, nous pouvons profiter des expériences faites par l'autre. Reste que la mise en oeuvre définitive des mesures choisies dépend de chaque pays.



En Suisse, la politique conduite par le passé a pu enregistrer d'importants succès. Mais nous avons succombé aussi à une certaine forme de perfectionnisme qui, actuellement, se révèle une entrave à une adaptation souple et rapide aux défis du moment.

Nous constatons aussi que tous nos pays sont confrontés, à des degrés divers, aux mêmes problèmes:

- les changements structurels
- les bouleversements politiques en Europe de l'Est
- à un changement nécessaire de la politique économique elle-même

Face à cette situation il est impératif de définir une politique cohérente et surtout de s'y tenir. Les résultats sont parfois longs à venir. L'erreur serait de céder à l'impatience, par des changements d'options successifs, qui ne pourraient qu'accroître l'incertitude des agents économiques. Notre action s'articule autour de trois axes essentiels:

1. Lutte contre le chômage et marché du travail

Par des mesures appropriées au niveau de la formation, la Suisse veut faciliter la réinsertion des chômeurs. Le chômage n'est pas une fatalité. Les questions nouvelles soulevées, chez nous, par le chômage de longue durée et le chômage croissant des jeunes représentent un défi particulier.

Il s'agit également d'adapter la formation aux exigences nouvelles du marché du travail, notamment par une inclusion ciblée de la formation continue .

2. Réformes structurelles (régénération)

Depuis l'année dernière et parallèlement au débat européen qui a marqué l'année politique suisse j'ai lancé, sous le signe de la régénération de l'économie suisse, un programme qui vise à réduire, voire à éliminer, les barrières structurelles qui empêchent l'adaptation à une véritable économie de marché, respectueuse dans le même temps des grands acquis sociaux.

3. Politique budgétaire et monétaire

Une politique budgétaire expansive dans le domaine de la construction de logements et des infrastructures, ferroviaires et routières ainsi qu'une stimulation des investissements doivent concourir à relancer notre économie.

A cela, il convient d'ajouter que la Banque Nationale Suisse a exploité la marge de manoeuvre qui était la sienne: les taux d'intérêts à court terme ont ainsi reculé et les taux à long terme sont, actuellement, au même niveau que la moyenne des 30 dernières années.

Reste que les signes de reprise se font attendre, raison pour laquelle des réunions telles que celles d'aujourd'hui peuvent représenter un atout supplémentaire dans la maîtrise des problèmes qui nous occupent. Le dialogue, plutôt que le chacun pour soi, est un élément indispensable à la confiance dont on a besoin des acteurs économiques afin de relancer la machine. A cela s'ajoutent les enjeux politiques, au nombre de ceux-ci la situation dans la CEI et dans les pays d'Europe centrale sans oublier le drame yougoslave, qui sont autant de facteurs d'instabilité. En mettant de l'ordre dans nos pays respectifs nous donnerons aussi un espoir à ceux qui attendent de nous aide et solidarité.

APPRÉCIATION DES DOCUMENTS PRINCIPAUX

1. CE: promotion de la relance économique en Europe (initiative de croissance d'Edinburgh)

A ce jour, la Commission n'a pas soumis à l'AELE de document officiel. Nous avons reçu de manière informelle le 2 avril un avant-projet de la partie générale. Il y manque la partie comprenant les mesures concrètes des divers pays. Le retard pris est dû au fait que les pays membres ont eu du retard dans l'élaboration de leurs paquets de mesures. Selon l'intention de la Commission, l'approbation de ces paquets de mesures ainsi que leur publication doivent avoir lieu à Luxembourg.

La partie générale contient un résumé de la stratégie de l'initiative de croissance comprenant les éléments suivants:

- **au niveau national**
 - déplacement des dépenses publiques en direction des investissements d'infrastructure et d'autres dépenses ayant un effet de promotion de la croissance (R&D)
 - incitations pour les investissements privés
 - renforcement du soutien aux PME
 - limitations en matière d'augmentations des salaires, notamment de la part des pouvoirs publics
 - réformes structurelles, notamment sur le marché du travail; augmentation de la pression concurrentielle et suppression de distorsions
 - le ralentissement conjoncturel entraîne une augmentation de certaines dépenses publiques ainsi qu'une réduction des recettes fiscales: il convient, si possible, de ne pas contrecarrer cet effet de stabilisation automatique;
- **au niveau de la Communauté**
 - réalisation du Marché unique
 - création d'un Fonds d'Investissement Européen et relèvement des facilités de crédit de la Banque Européenne d'Investissement.

Appréciation

La partie générale ne contient **pas de dispositions contraignantes** prescrivant aux différents pays les mesures concrètes à prendre. La stratégie de politique économique correspond parfaitement à la nôtre. Le libellé choisi permet à chaque pays de tenir compte dans l'aménagement de sa politique des conditions spéciales de son économie.

Le document de la CE met l'accent sur la convergence des politiques économiques qui doit rester l'objectif sous-jacent selon les critères de Maastricht. Par conséquent, on reconnaît que la marge de manoeuvre pour des mesures de stimulation est limitée. Le document souligne également la nécessité d'une baisse ultérieure des taux d'intérêt.

2. AELE

Les pays de l'AELE ont également élaboré, comme pendant au document de la CE qui fait donc défaut, un acte correspondant. Il souligne d'entrée la nécessité de collaborer et met ensuite au centre de ses explications les stratégies et les mesures concrètes des différents pays. Ces parties ont été rédigées par les pays membres eux-mêmes et n'ont pas fait l'objet d'une coordination ou d'une révision par le Groupe de travail (le texte relatif à la Suisse se trouve dans votre dossier). Une autre partie - tenant compte de l'intention de la CE d'encourager les investissements d'infrastructure - fait un tour d'horizon des projets et intentions de réalisation d'infrastructures. Cette partie est également basée dans une large mesure sur les descriptions fournies par les pays membres eux-mêmes. Ce document assez volumineux (41 pages) est conclu par un résumé.

Appréciation

Le mérite de ce document est de fournir une bonne vue d'ensemble des politiques des différents pays. **En le lisant soigneusement, on n'y trouve pas de nouvelles mesures prises par les gouvernements par exemple dans la perspective de l'initiative de croissance de la CE et de la conférence de Luxembourg.**

Du côté suisse, nous n'avons eu aucune peine à nous intégrer dans le concept de l'initiative de croissance communautaire. **La Suisse n'a en effet pas à rougir de sa politique actuelle** (politique monétaire -> baisse des taux d'intérêt; politique financière -> expansive en général, mesures supplémentaires comme le bonus, réorientation dans la politique LIM, encouragement de la construction de logements et de bâtiments agricoles; augmentation des moyens pour la construction de routes nationales; réformes structurelles -> régénération; politique du marché du travail -> programmes de perfectionnement professionnel, assurance-chômage). On ne pourra en aucun cas lui reprocher d'attendre des impulsions extérieures et de se comporter en parasite. La Suisse fournira en outre par la création de la NTA et par le projet RAIL 2000 au Réseau Transeuropéen une contribution appréciable en regard de la taille de notre économie nationale.

La Suisse ne contracte aucun engagement en participant à la conférence et en soutenant la philosophie de l'initiative de croissance communautaire. En l'état actuel des délibérations, elle n'est pas tenue de prendre des mesures. Sa liberté d'action en matière de politique économique n'est pas restreinte.